

Réunion du Comité Directeur
Club de Sauvetage Côtier de l'Horizon - Cap-Ferret

Dimanche 12 février 2017 à 16h00
Carré des Sauveteurs SNSM - Cap-Ferret Océan

Membres présents :

NOM Prénom	Etat
ARSONNEAUD Hélène	Présent
ARSONNEAUD Luc	Présent
COLLEDANI Fred	Présent
LEMARCHAND Alexandre	Présent
SORBIER Boris	Présent

Membres absents excusés :

NOM Prénom	Etat
CUGNIERE Jonathan	Excusé
GAUTRIAU Pierrick	Excusé

Membres absents :

NOM Prénom	Etat
Néant	

Membres représentés :

NOM Prénom	Représenté par NOM Prénom
Néant	

Pièces jointes :

- Budget prévisionnel sur 3 ans (Version 12) ;
- Organisation structurelle du Projet, version 11 du 13 février 2017 ;
- Organigramme (projet) au 13 janvier 2017 (Version 5).

PREAMBULE

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes, Fred COLLEDANI fait le point des membres excusés et absents, des procurations reçues et de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Budget prévisionnel ;
- Recherche de subventions ;
- Communication – Publicité ;
- Organigramme ;
- Création d'une boîte mail ou d'un nom de domaine ;
- Création d'un site Web ;
- Formation et recyclage des formateurs (FFESSM) ;
- Logiciel d'administration du Club ;
- Ouverture d'un compte bancaire ;
- Planification des activités pour la saison 2017/2018 et pour l'été 2018 ;
- Cabane plage de l'Horizon (financement, conception, construction) ;
- Questions diverses.

COMPTE-RENDU

Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel sur 3 ans a été revu et débattu en séance.

Les principes à noter sont :

- la prise en compte de l'amortissement des investissements afin d'anticiper financièrement le renouvellement du matériel,
- le report de l'amortissement dans le budget de fonctionnement,
- l'équilibre entre le budget de fonctionnement et les recettes,
- la rémunération du(des) formateur(s) à partir de l'année n+1 en fonction des recettes de l'exercice précédent.

Ce budget prévisionnel sera présenté prochainement à la mairie et constitue la référence pour le montant des subventions qui seront demandées à la mairie. Ces dernières ne devraient porter que sur les investissements.

La version V12 de ce document est jointe au présent compte-rendu.

Recherche de subventions :

Non traité en séance ; fera l'objet d'un prochain Comité Directeur.

Communication – Publicité :

Une page Facebook va être prochainement créée (A. Sorbier).

Des flyers vont être distribués dans les différents commerces de la presqu'île (B. Sorbier et Luc Arsonneaud).

Organigramme :

L'organigramme a été revu et débattu en séance.

Il a été mis à jour au regard de l'AG Constitutive (membres du Comité Directeur et du Bureau).

Les activités de formation au secourisme sont à consolider et feront l'objet d'un prochain Comité Directeur.

La version 5 de l'organigramme est jointe au présent compte-rendu.

Création d'une boîte mail ou d'un nom de domaine :

L'adresse de messagerie suivante : sauvetagecapferret@gmail a été créée et sera utilisée par le Président et le Secrétaire qui en sont les administrateurs.

Création d'un site Web :

Non traité en séance ; fera l'objet d'une proposition au prochain Comité Directeur.

Il est à noter que certaines solutions logicielles d'administration d'une association proposent un site Web intégré et interactif (adhésions en ligne, paiements en ligne, incrémentation du fichier adhérent et du module comptabilité, etc ...).

Formation et recyclage des formateurs (FFSS) :

Non traité en séance ; fera l'objet d'un prochain Comité Directeur. La FFSS impose que les formateurs soient licenciés FFSS et recyclés par la FFSS (prestation payante).

Logiciel d'administration du Club :

Plusieurs logiciels ont été évoqués, le choix sera fait par le Bureau après évaluation.

Le choix se portera sur un logiciel adapté proposant au minimum un fichier adhérents et un module de comptabilité (évolutif au gré des besoins de l'association). Un site Web peut être associé à la solution logicielle (voir ci-dessus).

Un cahier des charges de cette solution logicielle a été établi et sera communiqué aux membres du Bureau.

Ouverture d'un compte bancaire :

Le Bureau prendra contact avec le Crédit Agricole de Piquey.

Planification des activités pour la saison 2017/2018 et pour l'été 2018 :

Non traité en séance ; fera l'objet d'un prochain Comité Directeur.

Cabane plage de l'Horizon (financement, conception, construction) :

Non traité en séance ; fera l'objet d'un prochain Comité Directeur.

Ecole de Sauvetage :

Le fonctionnement et le périmètre de l'Ecole de Sauvetage Estivale est à définir et à valider par Alexandre LEMARCHAND en accord avec le Bureau et dans le respect du projet établi en partenariat avec la municipalité. Il pourrait faire l'objet d'une lettre de mission signée conjointement par le Directeur de l'Ecole et le Président du Club.

PROCHAINE REUNION

Un prochain Comité Directeur est à prévoir après la réunion avec la Mairie afin de débriefer de cette dernière et de traiter les différents points à l'ordre du jour non abordés en séance.

Fait à Lège Cap-Ferret le 13 février 2017

Le Président
Fred Colledani



Le secrétaire
Boris Sorbier

